

Société Anonyme au capital de 2 412 824 089 euros Siège social : 1, place Samuel de Champlain Faubourg de l'Arche 92400 Courbevoie (France) SIREN 542 107 651 RCS NANTERRE gdfsuez.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES du 28 avril 2014

ADDENDUM AUX PROJETS DE RÉSOLUTIONS

AMENDEMENT DÉPOSÉ PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FCPE LINK FRANCE, 1 et 2 place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche, 92930 Paris La Défense Cedex, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 225-71 DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 8.2 DU RÈGLEMENT DU FCPE LINK FRANCE

RÉSOLUTION A (Résolution non agréée par le Conseil d'Administration)

Amendement à la résolution n°3 présentée par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 28 avril 2014

Compte tenu du contexte économique défavorable, et afin de limiter le recours à l'endettement tout en augmentant la capacité d'investissement du Groupe, notamment en matière de recherche & développement et d'infrastructures, l'Assemblée Générale décide, en place et lieu du dividende proposé à la 3° résolution, que le montant des dividendes versés au titre de l'exercice 2013 soit fixé à 0,83 euro par action, incluant l'acompte de 0,83 euro par action déjà versé le 20 novembre 2013.